



AMBASSADE DE SUISSE  
EN RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

ALGER, le 21 janvier 1963

27, Bld Carnot Zirout Youcef  
Téléphone 63.39.02 et 63.83.12  
Chèques postaux N° 53-89

Réf.: T. 33 - MD/mb

Au Délégué à la Coopération technique  
Eigerplatz 1

B E R N E

Monsieur le Délégué,

an	MR	MW	WM	WP	JK		3/3
Date	25.1	26.1	31.1	6.2.			
Vin	MR	WM	WM	WP			
EPD	25.1.63						
E. 941.1 - Algérie							

O. i. haben Kopie

Voyage en Algérie de  
M. Fischer, Secrétaire  
général de l'Aide suisse  
à l'Etranger.  
Assistance technique.

I. En général:

En me référant à notre échange de messages rapides concernant la visite de M. Fischer, Secrétaire général de l'Aide suisse à l'Etranger, j'ai l'honneur de vous adresser le bref rapport suivant sur le séjour du prénommé en Algérie:

Comme prévu, M. Fischer est arrivé le 4 de ce mois. J'avais donné cette information sans commentaires à la presse. La Télévision et divers reporters attendaient notre compatriote à l'aéroport. Ce zèle un peu inattendu s'explique, sans doute, en partie par la sympathie que l'on éprouve pour notre pays et ses activités en Algérie. Personnellement, je n'ai pas vu d'inconvénients à cette publicité ni à celle, d'ailleurs modeste, qui accompagna notre voyage dans l'Est algérien. A force de discrétion, on risque, en effet, de donner l'impression fautive que notre pays s'intéresse moins que d'autres aux mul-

./..





- 2 -

tiples problèmes que doit affronter l'Algérie indépendante.

Dès le lendemain, à la suite d'un entretien à l'Ambassade auquel prirent part M. Fischer, M. Reinhard, Délégué à Alger de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, le Pasteur Hellstern, Directeur du CCSA \*) et le soussigné, il fut décidé que M. Fischer visiterait la région de Souk-Ahras (département de Bône), l'une des plus durement éprouvée par la guerre, puis se rendrait à Constantine, centre des activités du CCSA.

Les projets que M. Fischer se proposait d'étudier ayant trait à la reconstruction et à l'agriculture, je fis le lundi 7 janvier en compagnie du Secrétaire général de l'Aide suisse à l'Etranger des visites de courtoisie aux ministres compétents, Me Boumendjel et M. Ouze-gane. Ce même jour, nous assistâmes en fin d'après-midi à la Conférence sur la réforme agraire donnée par le Prof. R. Dumont sous la présidence d'honneur de M. Ahmed Ben Bella.

Un député kabyle de l'Assemblée Nationale Constituante, M. Aït Ahmed, informé de la présence de M. Fischer à Alger, s'étant offert pour organiser une visite de la Commune de Michelet dans laquelle plusieurs villages sont entièrement détruits, M. Fischer accepta de donner suite, dès que possible, à cette invitation.

Me basant sur votre télégramme du 27 décembre dernier et considérant que l'itinéraire prévu me donnerait l'occasion de prendre contact avec les colonies suisses de Bône et Constantine, j'ai accompagné M. Fischer dans ses déplacements.

A notre arrivée à Bône, nous fûmes accueillis par M. Vittani, Délégué de la Ligue pour les départements de Bône et des Oasis, et M. Poggi, Vice-Consul, à Constantine, par M. Hellstern et son collaborateur en charge du reboisement, M. Carbonare. Personnellement, je me félicite d'avoir fait ce rapide voyage. J'ai appris à connaître les prénommés ainsi que l'activité en Algérie des organismes qu'ils représentent, j'ai profité de leur expérience et de leur connaissance du pays. Enfin, leur présence à mes côtés a donné plus de poids à mes visites aux autorités locales et a fait grand plaisir à nos compatriotes.

M. Fischer a quitté Alger pour regagner la Suisse le 15 de ce mois.

\*)Comité Chrétien de service en Algérie



## II. Le voyage

### Bône:

J'ai pu constater que M. Vittani fait un très bon travail. Ses rapports avec les autorités locales sont excellents. Il a de toute évidence le sens de l'ordre et le goût de l'organisation. Les stations de distribution de lait dites "Gouttes de lait" visitées dans la banlieue de Bône étaient propres et faisaient bonne impression. La distribution des vêtements, couvertures et rations alimentaires s'effectue correctement sous le contrôle du Croissant Rouge Algérien. Les entrepôts de Bône qui sont importants sont parfaitement tenus par un magasinier suisse, M. Rickenbacher, mis à disposition de M. Vittani par l'armée, malheureusement pour deux mois seulement. Les Algériens rapatriés que nous avons vus, notamment les enfants, ont une apparence physique relativement bonne. M. Vittani, de son côté, a confirmé n'avoir pas vu jusqu'à présent d'Algériens mourant de faim comme on l'entend dire si souvent; ce qui est vrai, c'est que beaucoup d'entre eux ne mangent pas à leur faim, il y a là, cependant, une nuance. En revanche, les conditions de logement sont toujours précaires et insuffisantes: tentes, abris primitifs; la promiscuité règne partout avec tous les risques que cela comporte. Enfin, l'inactivité de la grande majorité des rapatriés secourus produit une impression déprimante. Il n'y a aucun doute qu'il s'agit de trouver au plus tôt le moyen de reconvertir en travailleurs ces nécessiteux si l'on ne veut pas qu'ils deviennent des chômeurs professionnels.

La région de Souk-Ahras est réellement désertée. Cet arrondissement qui s'étire le long de la frontière tunisienne compte environ 150.000 habitants. Des 20.000 Européens qui occupaient pratiquement toutes les fonctions les plus importantes dans l'administration, les professions libérales, l'agriculture et le commerce, il n'en reste même plus le 2 %. L'arrondissement compte officiellement 114.000 nécessiteux et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge y distribue 100.000 rations. La ville-même de Souk-Ahras avait anciennement une population de 35.000 habitants, elle en compte aujourd'hui 70.000.

Les mines constituent le problème majeur de cette région. En effet, une grande partie des terres cultivables sont situées entre les lignes Maurice et Challe. Ces lignes qui s'étendent sur des dizaines de kilomètres et qui ont plusieurs mètres de profondeur, sont truffées de



mines de tout genre piégées, souvent en matière plastique. Entre les lignes et hors des lignes se trouvent des champs de mines, si bien que les rapatriés dans d'innombrables cas ne peuvent pas retourner sur leurs terres. Les routes et certains passages obligés ont été déminés par l'armée française puis par les troupes de l'ALN au prix de lourdes pertes. Les autorités possèdent les plans des champs de mines mais ces dernières se sont souvent déplacées lors de glissements ou d'affaissements de terrain ou encore ont été emportées lors de pluies torrentielles pour être déposées ensuite dans les endroits les plus inattendus. Jusqu'à maintenant, aucune solution raisonnable ne semble avoir été trouvée à ce problème pourtant capital; les Soviétiques eux-mêmes viennent d'abandonner une première tentative. On peut donc craindre que cette situation dure encore des années et, cependant, chaque jour les mines font des victimes. A Souk-Ahras seulement, 260 blessés ont été soignés à l'hôpital depuis la libération c.à.d. durant six mois. La plupart d'entre eux sont amenés avec des membres déchiquetés qui doivent être amputés. Sur ce nombre de blessés presque tous graves, il y a 60 enfants. Ces infirmes sont renvoyés dans leurs familles au plus vite pour libérer les lits de l'hôpital; ils sont condamnés à devenir des mendians lamentables.

Souk-Ahras compte deux hôpitaux, un, tout neuf de 250 lits qui, bien que presque entièrement équipé, n'a pas encore été mis en fonction faute de personnel et de médicaments, l'autre, plus petit et plus ancien, travaille avec un personnel réduit, trois docteurs en médecine générale (deux Bulgares et un Haïtien) et quelques soeurs catholiques comme infirmières. Ce personnel fait le mieux qu'il peut.

Enfin, à Souk-Ahras, comme partout en Algérie, se pose le problème des orphelins (on estime qu'il y en a environ 400.000 en Algérie). Sous la direction du Croissant Rouge Algérien, 20 personnes de bonne volonté ont installé dans un ancien centre de Gardes Mobiles un orphelinat improvisé qui compte 480 orphelins de 6 à 14 ans, dont 40 fillettes. La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a fourni à cet établissement les lits et les couvertures; elle le ravitaille. L'orphelinat est en train de créer un atelier de formation professionnelle comprenant trois sections: menuiserie-charpenterie, plomberie, peinture. Les locaux sont spacieux mais le matériel et les moniteurs manquent.



- 5 -

Toujours à Souk-Ahras, nous avons visité un petit chantier de reconstruction. Des rapatriés construisent avec une aide très rudimentaire des autorités des maisonnettes sur le style de celles qu'avaient édifiées auparavant les Français pour un centre de regroupement. Il s'agit de maisonnettes de deux pièces, aux murs épais en pierre, couvertes d'asbestos.

Cette visite à Souk-Ahras nous a convaincus qu'il fallait faire quelque chose pour aider cette région et cela vraisemblablement en faveur des enfants mutilés et des orphelins.

#### Constantine:

En partant de cette ville, nous voulions visiter quelques-uns des chantiers de reboisement organisés par le Comité Chrétien de service en Algérie. Ce projet, commencé en septembre 1962 sur une échelle modeste, prend chaque jour plus d'ampleur. Après avoir rencontré tout d'abord au sein même de l'administration algérienne, service des eaux et forêts, certaines résistances - on considérait qu'il s'agissait de tentatives d'amateurs - ces travaux viennent de recevoir l'appui inconditionnel du chef du gouvernement. Ce résultat est dû, sans nul doute, en partie à la personnalité du directeur pour le reboisement du CCSA, M. Carbonare, Français, ingénieur arts et métiers, qui a su organiser les chantiers efficacement dès leur début, mais aussi et surtout au fait qu'il y a là un moyen d'employer utilement des masses importantes de chômeurs. Quant au ministre de l'agriculture, il se rend compte que, dans les circonstances présentes, c'est probablement sa seule chance de lutter valablement à l'échelle qui convient contre l'érosion et la dégradation des sols. M. Carbonare, directeur pour le reboisement du CCSA, vient donc d'être nommé par les autorités algériennes administrateur-général du programme national de reboisement. Avec le temps, on envisage d'employer 400.000 Algériens dans le cadre de ces travaux.

Pour le moment, il existe 23 chantiers de 300 à 400 hommes chacun, distribués dans tout l'Est algérien. Le travailleur qui a fait 10 jours de travail par mois reçoit à titre de rémunération 90 kg de semoule, 3,5 l d'huile et 6 kg de lait en poudre, soit une ration alimentaire permettant de faire vivre six personnes pendant un mois (nombre moyen d'une famille algérienne). Ces chantiers ont procuré du mois de septembre au 31 décembre



- 6 -

1962 247.300 journées de travail à des chômeurs; 2 millions d'arbres ont été plantés (pins d'Alep et Eucalyptus).

Le programme 1963/ fin mars 1964 prévoit la poursuite et le développement des chantiers de manière à ce qu'ils occupent 10 - 15.000 hommes en moyenne par jour; l'agrandissement ou la création de six pépinières et la plantation d'octobre 1963 à mars 1964 de 20 millions d'arbres.

Les chantiers sont encadrés par de jeunes Algériens soigneusement sélectionnés par M. Carbonare, qui, à en juger par ce que nous avons vu, ont de l'ordre et de l'autorité. Chaque ouvrier doit accomplir une tâche quotidienne fixée en proportion de ce que font dans les mêmes conditions les chefs de chantier.

On envisage avec le temps de reconverter ces travailleurs occasionnels en travailleurs normaux en procédant par étapes de la manière suivante:

première étape actuellement en cours: 10 jours de travail par mois contre paiement en nature

deuxième étape: 15 jours de travail par mois dont 10 payés en nature et 5 en espèces

troisième étape: 3 semaines de travail par mois dont 2 payées en nature, une en espèces.

La mise à exécution de ce projet pose toutefois un problème de financement qui n'est pas encore résolu. Un projet de cette envergure, dans les circonstances actuelles, n'est réalisable qu'avec une aide extérieure importante.

En visitant un chantier dans les Aurès, foyer de la rébellion algérienne, nous avons traversé un hameau Abou-Hamama situé au centre d'un vaste amphithéâtre de collines boisées de cèdres et de pins gravement endommagés par la guerre (incendies dus au napalm, tirs d'artillerie). Dans cette région le reboisement devrait aller de pair avec l'exploitation des bois abîmés, notamment des cèdres qui sont une essence noble. C'est, en effet, un non sens que de laisser s'abîmer des centaines de m<sup>3</sup> de bois dans un pays où l'on en manque et au moment où l'on s'apprête à lancer un vaste programme de reconstruction. Or, pour tout le massif boisé des Aurès, il n'existe que deux scieries. M. Carbonare envisageait donc de construire à Abou-Hamama une scierie où seront exploités les bois des environs. Une partie de la population est déjà occupée à construire dans les forêts les chemins d'exploitation indispensables. Ces travailleurs sont payés en partie en bois qu'ils débitent eux-mêmes. On envisage également d'établir dans l'avenir à Abou-Hamama une station forestière avec pépinière.



- 7 -

Il nous est apparu que ces projets (scieries, station forestière) pouvaient être susceptibles d'intéresser l'assistance technique suisse; dans l'affirmative, cela constituerait une modeste contribution de la Suisse au développement du programme national de reboisement, qui mérite certainement d'être soutenu et encouragé.

En cours de route, nous avons visité également le dispensaire de Zoui (département de Batna) situé dans le bled à plus de 30 km du village le plus proche. Sous la direction d'un médecin hollandais assisté de deux infirmières suisses et d'un personnel auxiliaire restreint le dispensaire s'installe. Pour le moment, les patients sont reçus dans la clinique mobile qui est attachée au dispensaire. La commune de Zoui d'une superficie de 500 km<sup>2</sup> environ compte près de 8000 habitants. Bien que l'endroit paraisse terriblement isolé et soit balayé d'un vent qui semble souffler de tous les côtés, l'afflux des patients dès le premier jour était si grand que le médecin a dû demander aux autorités locales d'organiser un service d'ordre. On traite actuellement à Zoui entre 80 et 100 patients par jour. Tout l'univers du personnel travaillant à Zoui tient dans les quatre murs du dispensaire, c'est dire qu'il faut avoir pour y rester un moral solide et le désir profond d'aider la population misérable de cette contrée aride et désolée.

#### Michelet:

Michelet est une commune de Kabylie de 120.000 habitants composée de 11 douars ( le douar est un groupe de villages occupés par une tribu devenue sédentaire) dans lesquels une vingtaine de villages de 1000 habitants en moyenne ont été totalement détruits à titre de représailles à la suite d'attentats dirigés contre l'armée française. Un grand nombre d'autres villages ont été plus ou moins sévèrement endommagés au cours des événements récents. En conséquence, un cinquième de la population de la commune habite chez autrui en attendant la reconstruction.

La petite ville de Michelet est située à 1000 m d'altitude dans une contrée pittoresque qui rappelle certaines régions du Valais. Elle est appelée à devenir un jour un centre touristique. La population est travailleuse mais cultive une terre pauvre selon des méthodes ancestrales. Elle ne parvient à subvenir à ses besoins que grâce au fait qu'une partie de la population mâle s'est toujours expatriée pour entretenir grâce aux salaires gagnés à l'étranger ceux qui restent au village.



- 8 -

La guerre a fait de sombres coupes dans la population mâle; ce faisant elle a encore aggravé une situation déjà précaire. Dans un petit village de la commune comptant quelque 600 habitants, 350 ont été tués, notamment tous les hommes dans la force de l'âge. Il n'y reste donc plus que des vieillards, des femmes et des enfants.

A Michelet également se trouve un centre de formation professionnel comprenant deux sections: menuiserie/ charpenterie et mécanique. Les locaux sont insuffisants, le matériel également; en revanche, les travaux effectués dans ces circonstances sont satisfaisants. La population kabyle a conservé le goût de l'artisanat (travail sur bois, poterie, tapis, orfèvrerie). Encadrés, organisés et encouragés, les Kabyles pourraient trouver dans ce domaine une activité rémunératrice bienvenue.

### III. Conclusions:

Comme vous le savez, M. Fischer avait pour mission de faire en Algérie un voyage d'étude aux fins de proposer un programme d'action dans ce pays aux administrations et organismes suivants:

1. A votre service pour les années 1963/64;
2. A la Division des Organisations internationales pour un programme de 250.000 francs environ en 1963 et pour une somme non encore fixée pour les années 1964/1966;
3. Aux cantons de Vaud et Neuchâtel, prêts à utiliser en Algérie le produit de la collecte du Jeune Fédéral en 1963, soit une somme de 150.000 francs environ;
4. A l'Aide Suisse à l'étranger, qui est décidée à avoir une activité en Algérie et qui dispose dès maintenant à cet effet de frs 70.000.

Au cours de son séjour, M. Fischer a eu de nombreux échanges de vues avec des responsables de l'action internationale de secours en faveur des populations nécessiteuses en Algérie, avec les autorités algériennes centrales et locales ainsi qu'avec des particuliers. Les propositions qu'il soumettra le 8 février, éventuellement le 10 avril prochains au Comité de l'Aide Suisse à l'Etranger sont le résultat de l'enquête faite sur place et de ces conversations; pour ma part, je les appuie chaleureusement.



- 9 -

## Il s'agit:

ad 1) de demander à votre Service d'examiner la possibilité de mettre à disposition les moyens financiers nécessaires pour construire, équiper puis mettre en marche une scierie à Abou-Hamama. M. Carbonare, administrateur-général du programme national de reboisement, a promis de nous procurer très rapidement des indications détaillées sur ce projet dont l'ordre de grandeur serait de 300.000 francs environ. A toutes fins utiles, je vous signale que le CCSA a décidé de faire appel à un ingénieur forestier suisse, M. Moreillon, qui se prononcera en qualité d'expert sur diverses questions relevant du programme de reboisement. M. Moreillon se rendra très prochainement à Constantine; il vous serait donc possible de l'inviter, si vous le désirez, à vous donner encore son opinion sur le projet en question.

Adr:

Belair 95  
 La Tour-de-Peilz  
 (Tel 021.516262).

ad 2) Comme je l'ai relevé, la situation des enfants algériens handicapés physiquement à la suite des événements de guerre est lamentable. Après avoir longuement examiné comment on pourrait leur venir en aide, il est apparu qu'il convenait pour plusieurs raisons de rechercher une solution sur place. Cette solution, on pourrait la voir dans la création à Constantine, en collaboration avec la faculté de médecine, d'un centre de rééducation des enfants infirmes. Les autorités algériennes mettraient à disposition le bâtiment que le CCSA se chargerait d'équiper entièrement en faisant appel aux bonnes volontés sur lesquelles il peut compter. La Division des Organisations Internationales pourrait contribuer à la réalisation de ce centre en mettant à sa disposition une somme à fixer, représentant les frais d'entretien et de traitement d'un certain nombre des enfants qui y seraient admis.

M. Fischer contactera la maison Balgrist à Zurich pour savoir ce que représenterait exactement l'équipement d'un tel centre et dans quelle mesure on pourrait envisager sa réalisation par étapes en commençant immédiatement avec le minimum indispensable.

Il y a lieu de relever qu'un centre semblable est en



voie de création à Alger avec l'aide des pays socialistes. Quant aux autorités de Constantine (préfecture, service de la santé, faculté), elles accueilleraient la réalisation de ce projet avec une vive gratitude.

Quant à l'aide des organisations internationales pour les années à venir, on pourrait envisager de l'utiliser pour développer le centre de rééducation mentionné ci-dessus, pour appuyer le programme de reconstruction ou pour équiper des centres sociaux dans le domaine professionnel.

ad 3) M. Fischer suggérera aux cantons de Vaud et de Neuchâtel d'utiliser la somme qu'ils pourront mettre à disposition pour reconstruire un village dans la commune de Michelet. Cette aide serait donnée dans les mêmes conditions que celle offerte en Grèce dans le même but et avec succès par l'Aide suisse à l'Etranger. Un fonds ad hoc serait créé auprès d'une banque locale grâce à la somme versée par les cantons. Ce fonds serait à disposition pour financer la reconstruction d'un premier village. Les bénéficiaires de l'aide procéderaient à des remboursements dans la mesure de leurs moyens. Ces remboursements et de nouveaux versements d'oeuvres suisses permettraient de continuer l'oeuvre de reconstruction entreprise. La reconstruction elle-même se ferait sous la responsabilité du président de la commune grâce à la main-d'oeuvre locale et avec des matériaux locaux. Le terrain serait mis à disposition à titre gratuit. Le soussigné demeure en contact à ce sujet avec M. Aït Ahmed, député de la commune de Michelet à l'Assemblée nationale constituante.

ad 4) Quant à la somme dont l'Aide suisse à l'Etranger dispose, elle pourrait être employée pour équiper l'atelier de formation professionnelle en voie de création à Souk-Ahras, dépendant de l'orphelinat.

M. Emile Poggi, vice-consul à Bône, sera chargé d'établir avec la direction de l'orphelinat une liste des besoins. L'aide suisse consisterait en un envoi de matériel.



- 11 -

Telles sont les propositions qui seront faites à la suite de ce voyage; si elles sont acceptées en principe par les autorités et services suisses compétents, chacune d'entre elles fera l'objet par la suite de discussions détaillées avec les responsables algériens et, au besoin, d'études complémentaires. Ce n'est qu'après cette deuxième prise de contacts que l'on pourra entrer dans la phase de l'exécution.

Dans une communication ultérieure, je me permettrai de faire le point sur l'aide technique à donner par la Suisse à l'Algérie, compte tenu des innombrables demandes qui me sont faites.

Veillez agréer, Monsieur le Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:

*Shavval*